

Cahier d'amendements : 9 – Papier de Revendications du GT durabilité

Version(s) :

- 1) Etat : 06 octobre 2021
- 2) Etat : 25 octobre 2021
- 3)

Contenu :

- I. N01.0 Motion du Comité exécutif (au nom du GT durabilité) : Motion d'adoption du document
N01.1 Amendement du VSETH : Modification des lignes 478-480
- II.
- III.

9 – Revendications GT durabilité

177ème AD – VSS | UNES | USU

Numéro de l'amendement	N01.0
Amendement déposé par	Comité exécutif de l'UNES

Texte	L'UNES propose, au nom du GT durabilité, que le cahier de revendications sur la durabilité dans les hautes écoles suisses soit adopté et établi comme revendications actualisées dans la politique de l'association.
Motivation	Le GT Durabilité, qui a été convoqué en 2019, a produit l'année dernière un document de revendications plus détaillé et actualisé. Il sera à nouveau présenté aux délégués dans une version révisée après son rejet lors de l'AD de printemps 2021. Les demandes couvrent les trois domaines d'une forte durabilité (social, économique et environnemental) et sont conçues de manière que les sections puissent adapter les demandes à leur haute école. À cette fin, le GT a examiné les différents documents de demande qui ont émergé au niveau national et local depuis le document de position de 2016 de l'UNES et l'FDD sur la durabilité. Il se réfère également aux derniers résultats et conclusions disponibles sur la durabilité dans les hautes écoles suisses (les études WWF et OFEV et les résultats de l'accréditation). Le document présenté ici vise donc à fournir une base actualisée pour les travaux dans le domaine de la durabilité.

NE PAS REMPLIR (réservé à la CdC)

Motion n° _____

proposition d'amendement de la motion n° _____

contre-proposition à la motion n° _____

proposition subsidiaire à la motion n° _____

proposition de réexamen de la motion n° _____

Ne pas entrer en matière : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Motion retirée : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Motion reportée : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Votation sur la motion comme proposition
d'amendement ou comme proposition
de réexamen : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Motion comme contre-proposition /
proposition subsidiaire de la motion n° : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Vote final : oui : _____ non : _____ abstentions : _____

Acceptée : Refusée :

9 – Revendications GT durabilité

177ème AD – VSS | UNES | USU

Numéro de l'amendement	N01.1
Amendement déposé par	VSETH

Texte	<p><i>Nous proposons la reformulation des lignes 478-480 comme suit :</i></p> <p>"La haute école communique de manière proactive les résultats de la recherche scientifique et fournit un contexte scientifique relatif aux sujets pertinents en matière de durabilité dans le discours public. Ce faisant, elle favorise des processus décisionnels éclairés en matière de durabilité à tous les niveaux (national, cantonal, individuel, commercial, etc.)."</p>
Motivation	<p>La formulation actuelle peut être comprise comme signifiant que la haute école doit s'engager activement dans la politique. Selon nous, ce n'est pas le rôle d'une haute-école et nous proposons donc l'amendement ci-dessus. Notre amendement vise à exclure explicitement l'activité politique des établissements d'enseignement supérieur. Selon nous, l'information des processus décisionnels constitue le cœur de la formulation originale, qui doit être explicitement préservée.</p>

Position du Comité exécutif de l'UNES : Le Comité exécutif ne prend pas position sur cet amendement.

Recommandé pour adoption : OUI NON

NE PAS REMPLIR (réservé à la CdC)	
Motion n° _____	<input type="checkbox"/> proposition d'amendement de la motion n° _____ <input type="checkbox"/> contre-proposition à la motion n° _____ <input type="checkbox"/> proposition subsidiaire à la motion n° _____ <input type="checkbox"/> proposition de réexamen de la motion n° _____
Ne pas entrer en matière :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Motion retirée :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Motion reportée :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Votation sur la motion comme proposition d'amendement ou comme proposition de réexamen :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Motion comme contre-proposition / proposition subsidiaire de la motion n° :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
Vote final :	oui : _____ non : _____ abstentions : _____
	Acceptée : <input type="checkbox"/> Refusée : <input type="checkbox"/>

1 **Les étudiant.e.s pour la durabilité dans les hautes écoles suisses : une** 2 **liste d'exigences et de priorités**

3 Le présent document a été élaboré par le groupe de travail sur la durabilité de la VSS-UNES-
4 USU (ci-après dénommée UNES par souci de concision), en étroite collaboration avec la VSN-
5 FDD-FSS (ci-après dénommée FDD). Il représente les souhaits et les priorités des étudiant.e.s
6 de Suisse en matière de durabilité dans les hautes écoles (HE).

7 **La durabilité dans le paysage de l'enseignement supérieur suisse**

8 **La durabilité: une définition**

9 Cette prise de position est basée sur le concept de durabilité forte. Cela signifie que nous
10 avons besoin d'un système environnemental fonctionnel comme condition préalable à
11 l'existence de la société, et que la durabilité environnementale et sociale sont une condition
12 préalable nécessaire à une économie durable. Ceci étant dit, la maximisation du profit
13 économique qui repose sur la destruction ou la dégradation de l'environnement ou sur des
14 mesures socialement non durables ne peut être durable. Une forte durabilité garantit donc que
15 les besoins des générations et des écosystèmes actuels et futurs peuvent être satisfaits et que
16 les limites planétaires¹ ne sont pas dépassées.

17 La durabilité sociale englobe un ensemble diversifié de besoins et de droits fondamentaux,
18 obtenus grâce à des systèmes et des sociétés équitables et justes. Nous considérons que les
19 caractéristiques socioculturelles, le changement de comportement et la nécessité de systèmes
20 et d'institutions plus équitables sont au cœur de ce concept. Par exemple, la priorité et l'écoute
21 des personnes issues de milieux divers, et en particulier marginalisées, sont essentielles à
22 notre compréhension de la durabilité. La durabilité ne consiste pas seulement à éliminer les
23 injustices, mais aussi à valoriser et prendre en compte la diversité et les multiples avantages
24 qu'elle apporte à une communauté. Dans le même temps, le bien-être psychique, la prévention
25 de la violence² et de la discrimination,³ ainsi que le soutien et l'autonomisation des personnes
26 concernées,⁴ sont des aspects particulièrement pertinents à prendre en compte dans le
27 contexte de l'enseignement supérieur.

28

¹ Voir le glossaire.

² Voir le glossaire.

³ Voir le glossaire.

⁴ Voir le glossaire.

29 **Le paysage actuel**

30 La définition de la durabilité ci-dessus a été intégrée non seulement dans la prise de position
31 de l'UNES et de la FDD de 2016, mais aussi dans la définition de swissuniversities et même
32 dans les normes de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) selon
33 lesquelles chaque haute école accréditée en Suisse est jugée. De cette manière, les HE
34 suisses sont à jour avec les dernières définitions de la durabilité utilisées par les principales
35 organisations mondiales, y compris l'ONU. Non seulement les HE opèrent à ce stade avancé
36 de la prise en compte de la durabilité, mais elles demandent également des comptes à leur
37 gouvernement: la réponse de swissuniversities⁵ au message FRI 2021-2024 (BFI-
38 Botschaft/Message FRI/Messaggio ERI) aborde directement l'absence d'un modèle de
39 durabilité solide et, en particulier, la question de l'accent répété sur la durabilité économique
40 plutôt que sociale et environnementale.

41 Si les HE suisses ont donc tenu le discours, il existe des lacunes évidentes lorsqu'il s'agit de
42 mettre en pratique les principes de durabilité. C'est ce qui ressort de la dernière enquête du
43 WWF (disponible en DE⁶ et FR⁷) ainsi que de la dernière série de "devoirs" d'accréditation - de
44 nombreuses HE n'ont pas satisfait le standard qualité 2.4 concernant la durabilité et doivent se
45 soumettre à un important travail de rattrapage pour répondre aux normes de l'AAQ. En outre,
46 une récente enquête de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV/BAFU/OFEV/UFAM) sur le
47 Développement Durable dans les Hautes Ecoles Suisses⁸ montre clairement que les
48 étudiant.e.s des HE suisses voient encore un grand potentiel d'amélioration.

49 C'est dans ce contexte que nous avons élaboré ce cahier de revendications : en tenant compte
50 des lacunes signalées par le WWF, l'AAQ et l'OFEV au nom des étudiant.e.s, nous vous
51 présentons les revendications suivantes.

52 **Quelle est la place de cette prise de position ?**

53 Ainsi, les exigences ont été rassemblées en tenant compte du paysage suisse des HE et sont
54 destinées à guider une collaboration entre tous les niveaux de parties prenantes vers un avenir
55 plus durable : étudiant.e.s, enseignant.e.s, directions, swissuniversities, l'AAQ et la
56 communauté au sens large. En disposant d'une liste condensée de normes "minimales", nous
57 espérons qu'un effort plus unifié pourra être fait pour encourager la durabilité en impliquant
58 toutes les parties prenantes.

59 Étant donné que ce document est le fruit d'une collaboration entre l'UNES et la FDD, il trouve
60 son origine dans le milieu étudiant. Cela dit, l'intention est de le mettre en œuvre de manière
61 coopérative et à plusieurs niveaux afin de s'assurer que toutes les voix sont entendues. Si vous
62 êtes un groupe ou un syndicat étudiant souhaitant le mettre en œuvre dans votre

5

https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Positionen/210211_Stn._Strategie_Nachhaltigkeit_2030_sign.pdf

⁶ <http://www.wwf.ch/hochschulen2021>

⁷ <http://www.wwf.ch/hautes-ecoles2021>

⁸ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/bildung/umweltbildung/programm--aktivitaeten-und-grundlagen.html>



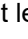
63 établissement, vous pouvez vous adresser à votre bureau pour la durabilité, à la commission
64 de durabilité ou à nous pour savoir comment lancer le processus. Il en va de même pour les
65 HE qui utilisent ce document comme un guide sur la manière de suivre une voie plus durable.
66 Ce document peut également être utilisé par swissuniversities et l'AAQ comme guide pour ce
67 que les étudiant.e.s attendent de leurs HE.

68 Il est important de garder à l'esprit que chaque HE se trouve à un stade différent de son
69 parcours vers la durabilité. Pour cette raison, le document comprend un mélange de demandes
70 qui vont de l'urgence à des demandes plus "avancées" afin de répondre à chaque contexte,
71 même s'il va sans dire que beaucoup de ces demandes ne représentent qu'un "strict minimum"
72 et devraient inspirer d'autres actions. Nous espérons donc que chaque HE pourra aborder
73 cette liste de demandes en ayant conscience d'elle-même et en reconnaissant ce qu'elle a déjà
74 fait et, surtout, ce qu'elle peut améliorer.

75

76 **Comment lire ce document ?**

77 Les suggestions sont codées en fonction de la catégorie d'action. Les demandes **stratégiques**
78 sont probablement des décisions de haut niveau de type "top down", impliquant la direction.
79 Nous pensons que les demandes **opérationnelles** concernent la vie et le travail quotidiens au
80 sein de l'institution et ne requièrent pas nécessairement l'implication active de la direction.
81 Enfin, les demandes **légales** sont basées sur un agenda officiel, tel qu'un mandat ou un
82 processus d'accréditation. Il s'agit en somme des obligations de conformité.

83 Il y a des références à des prises de position antérieures rédigées par des organismes
84 étudiants, y compris VSS, VSN (EN,⁹ DE¹⁰ et FR¹¹), et la Semaine de la durabilité en Suisse
85 (SWS) sous de nombreuses demandes pour fournir des points d'ancrage à travers les
86 générations de travaux d'étudiant.e.s, et ceux-ci (ainsi que d'autres travaux fondateurs) sont
87 signalés par le symbole . Le symbole  indique une suggestion sur la manière dont la
88 demande peut être satisfaite, et le symbole  relie la demande à un exemple de la manière
89 créative dont elle est déjà satisfaite dans certaines HE du pays.

90 Le document est divisé en 5 domaines principaux : La gouvernance, l'enseignement, la
91 recherche, les opérations du campus et les relations avec la communauté, et commence par
92 une section traitant des priorités transversales.

93

⁹ <https://vss-unes.ch/en/positionen/positionspapier/>

¹⁰ <https://vss-unes.ch/positionen/positionspapier/>

¹¹ <https://vss-unes.ch/fr/positionen/positionspapier/>

94	Table des matières	
95		
96	La durabilité dans le paysage de l'enseignement supérieur suisse	1
97	La durabilité: une définition	1
98	Le paysage actuel	1
99	Quelle est la place de cette prise de position ?	2
100	Comment lire ce document ?	3
101	Les exigences	5
102	Priorités transversales	5
103	Gouvernance	6
104	Enseignement	8
105	Recherche	9
106	Opérations sur le campus	10
107	Énergie, ressources, déchets	10
108	Mobilité et transport	11
109	Finances	12
110	Cafétéria	13
111	Relations avec la communauté	13
112	Glossaire:	14
113	Approche axée sur la santé publique	15
114	Approche trauma-informée (angl. trauma-informed)	16
115	Discrimination	17
116	Durabilité	17
117	HE	17
118	Intersectionnalité	18
119	Limites planétaires	18
120	Personnes affectées	18
121	Privilège	19
122	Violence	19
123	Violence psychologique	19
124	Violence sexualisée	20
125		

126 Les exigences

127 Priorités transversales

128 a) Culture de la transparence et de la responsabilité LSO

129

130 i) La HE rend les informations relatives à la durabilité¹² accessibles de manière
131 systématique.

132

133 1) Les informations accessibles sur la durabilité doivent inclure :

134 (a) Le rapport sur le développement durable de la HE,

135 (b) les procès-verbaux des réunions de la Commission de
136 Durabilité, et

137 (c) Les documents stratégiques et de gouvernance concernant la
138 communauté universitaire et le développement futur de
139 l'institution.


140

141 ii) Les avantages d'une approche entièrement divulguée, y compris les
142 opérations et l'organisation quotidiennes, sont mentionnés tout au long de ce
143 document de demande par le biais de mentions de "culture de la transparence
144 et de la responsabilité".

145  VSS/VSNI.C.b

146  VSS/VSNI.G.

147  SWS 2

148  Procès-verbal de la Commission du développement durable de
149 l'UNIL.¹³

150

151 iii) Toutes les politiques, réglementations et partenariats existants des HE, ainsi
152 que les nouvelles publications et le matériel pédagogique, sont révisés en
153 fonction de ces stratégies et adaptés s'ils ne sont pas conformes à celles-ci.

154

155 b) Inclusion et participation LSO

156

157 i) Les étudiant.e.s et les personnes concernées sont représenté.e.s
158 équitablement au sein de la Commission de Durabilité. En même temps, les
159 possibilités de participation et les droits de codétermination des étudiant.e.s et
160 des personnes concernées sont garantis.

161

¹² Voir le glossaire.

¹³ <https://www.unil.ch/durable/fr/home/menuintst/acteurs-de-la-durabilite/commission-de-durabilite.html>

162 ii) Les étudiant.e.s et les personnes concernées sont assuré.e.s de participer
163 équitablement à la création, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la stratégie
164 de durabilité de la HE, ainsi qu'aux processus décisionnels de l'établissement
165 en général.

166  VSS/VSN III.a

167  AAQ, 2.3

168

169 Gouvernance

170 a) La HE développe une stratégie de durabilité. **SO**

171

172 i) La stratégie de durabilité aborde les préoccupations et les possibilités de
173 durabilité dans la gouvernance, l'enseignement, la recherche, les opérations
174 du campus et les relations avec la communauté.

175

176 ii) La stratégie de durabilité comprend des objectifs vérifiables et des mesures
177 assortis de délais. **S**

178

179 iii) La stratégie de durabilité donne la priorité à la durabilité environnementale et
180 sociale. **S**

181

182 iv) La stratégie englobe une stratégie d'égalité des chances et de diversité qui
183 comprend, entre autres, la lutte contre toutes les formes de discrimination et
184 de violence, et la prise en compte des multiples tensions causées par
185 l'intersectionnalité,¹⁴ en couvrant tous ces aspects dans l'ensemble des
186 domaines (gouvernance, enseignement, recherche, fonctionnement du
187 campus et relations avec la communauté). **S**

188

189 1) La stratégie porte sur la santé psychique, la prévention de toutes les
190 formes de violence et de discrimination (en particulier à l'encontre des
191 personnes généralement marginalisées), ainsi que sur le soutien et
192 l'(auto-)autonomisation des personnes concernées. Elle donne la
193 priorité à leurs voix et à leurs besoins à tous les niveaux de
194 l'organisation.

195

196 v) La stratégie de durabilité, y compris la stratégie d'égalité des chances et de
197 diversité, est élaborée, mise en œuvre, évaluée et révisée en permanence et
198 fait l'objet d'un rapport public, dans le cadre d'un processus garantissant la
199 consultation et la participation active du corps étudiant et des personnes
200 concernées, soit sur un pied d'égalité avec le personnel universitaire et la
201 direction, soit en tant que principaux consultants et responsables du processus
202 décisionnel lorsque les aspects respectifs des stratégies les concernent
203 principalement. L'inclusion des personnes concernées dans les processus

¹⁴ Voir le glossaire.

204 décisionnels doit donc suivre une démarche trauma-informée (angl. *trauma-*
205 *informed*) et être sensible à l'intersectionnalité. Il existe des possibilités de
206 participer de manière anonyme. SO

207  VSS/VSNI III.a

208

209 b) La durabilité est institutionnalisée. SO

210

211 i) La HE dispose d'une Commission de Durabilité:


212

213 1) La Commission de durabilité est composée de représentant.e.s de
214 toute la communauté académique (c'est-à-dire la direction, les
215 facultés, le personnel technique et administratif, les étudiant.e.s). En
216 plus, des représentant.e.s des groupes des personnes concernées
217 respectivement des groupes communément marginalisés font partie
218 de la Commission de durabilité, et la Commission accorde une priorité
219 particulière à leurs contributions concernant les mesures qui affectent
220 directement leurs groupes respectifs communément marginalisés, tout
221 en considérant les aspects d'intersectionnalité.

222

223 2) La Commission de durabilité a pour mandat de développer des
224 programmes d'études afin d'aligner les résultats d'apprentissage sur
225 des sujets durables.

226

227  VSS/VSNI I.A.b

228

229 3) La Commission de durabilité est habilitée à définir des mesures
230 concernant tous les domaines (gouvernance, enseignement,
231 recherche, fonctionnement du campus, relations avec la communauté)
232 afin de les rendre plus durables.

233

234 ii) La HE promeut le bien-être psychique et combat toutes les formes de
235 discrimination et de violence d'une manière trauma-informée (angl. *trauma-*
236 *informed*). Elle propose à la fois des services dédiés aux personnes
237 concernées et des mesures dans une perspective de santé publique,¹⁵ de
238 prévention, de soutien et d'autonomisation qui renforcent l'ensemble de la
239 communauté HEI et au-delà. SO






240

241 1) La HE propose des centres de conseil psychologique ainsi que des
242 centres de conseil distincts et spécialisés pour les personnes qui ont
243 été concernées par la violence sexualisée, la violence psychologique
244 ou la discrimination, respectivement, et pour les personnes qui veulent
245 soutenir les personnes concernées. Les centres de conseil travaillent
246 d'une manière trauma-informée (angl. *trauma-informed*) et sont
247 gratuits.

¹⁵ Voir le glossaire.

- 248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
- 2) Des informations sur les formes possibles de (mauvaise) conduite des conseiller.ère.s et sur les droits des client.e.s, y compris les coordonnées d'un organisme indépendant chargé des plaintes, sont remises à tout.e.s les client.e.s et publiées sur les pages web des centres de conseil respectifs.
 - 3) Comme dans tout processus d'assurance qualité, les client.e.s des centres de conseil ont la possibilité de donner leur avis sur les séances de conseil et de participer activement aux décisions stratégiques concernant la réflexion et l'amélioration des méthodes de travail des centres de conseil.
 - 4) Les HE et leurs centres de conseil publient et diffusent des ressources d'auto-assistance gratuites en ligne.




263 Enseignement

- 264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
- a) La durabilité fait partie des objectifs d'apprentissage de tous les programmes diplômants et fait l'objet de discussions afin de s'assurer que les étudiant.e.s savent comment leur discipline contribue à la durabilité ou, si ce n'est pas le cas dans la manière dont elle est effectivement enseignée, comment elle peut y contribuer. **SO**
 -  [OFEV: Enquête sur le Développement Durable dans les Hautes Écoles Suisses](#)
 -  La HE propose à ses étudiant.e.s des cours obligatoires (interdisciplinaires et spécifiques à une matière) dans lesquels les étudiant.e.s acquièrent des connaissances et des compétences afin d'être capable de travailler en faveur de la durabilité à long terme.
 - b) Des programmes diplômants portant explicitement sur la durabilité sont proposés. **O**
 -  [VSS/VSNI.E.](#)
 -  La HE peut concevoir des cursus interdisciplinaires axés sur la durabilité en rassemblant les connaissances et les paradigmes de différentes disciplines telles que le droit, l'économie, l'histoire, la géographie, les sciences sociales, les sciences naturelles et/ou les mathématiques.
 -  [Le master en développement durable de l'université de Bâle.](#)¹⁶
 - c) La HE met en place une formation régulière, trauma-informée (angl. *trauma-informed*)¹⁷ et intersectionnelle pour tous ses membres, sur des sujets tels que la santé psychique, la communication non violente, la prévention de toutes les formes de violence et de discrimination, et les possibilités d'intervention et de soutien pour les personnes concernées et leurs soutiens. **SO**

¹⁶ Voir le glossaire.

¹⁷ Voir le glossaire.

289 Recherche

- 290 a) Chaque faculté de la HE soutient la recherche, la théorisation, la littérature et la
291 compréhension des interactions de leur discipline avec la durabilité. **SO**
292
- 293 b) Des programmes de recherche qui donnent la priorité à la recherche disciplinaire,
294 interdisciplinaire, transdisciplinaire, et/ou axée sur la pratique liée à la durabilité sont
295 créés et soutenus. **SO**
296
- 297 i) Ces programmes de recherche intègrent des membres de la société civile et
298 soutiennent leur participation et leur feedback sur les activités de recherche
299 chaque fois que cela est possible.
300
- 301 ii) La transparence et l'accessibilité sont au cœur de ces programmes de
302 recherche.
- 303  **SWS 5**
- 304  Soutenir et financer des programmes, des réseaux et des prix, ainsi
305 que garantir l'accessibilité libre et gratuite des articles de recherche
306 publiés pour les membres de la HE et les non-membres de la HE.
307
- 308 c) Les pratiques de recherche actuelles sont réévaluées de manière critique et adaptées
309 si elles ne sont pas durables ou discriminatoires: **SO**
310
- 311 i) Les accords internationaux sur la recherche sans discrimination sont
312 pleinement mis en œuvre.
- 313  Code mondial de conduite pour la recherche dans les
314 environnements pauvres en ressources.¹⁸ Les principes établis dans le
315 code peuvent être adaptés à tous les cas de recherche susceptibles
316 d'inclure des relations de pouvoir discriminatoires, indépendamment
317 du type de relation de pouvoir (Nord-Sud, basée sur le genre, entre
318 personnes avec des préconditions différentes physiques, mentales ou
319 psychiques, etc.). En effet, il y a toujours une asymétrie de pouvoir
320 inhérente aux pratiques de recherche impliquant ou affectant d'autres
321 humains ou écosystèmes, de sorte que toute recherche de ce type
322 devrait être menée conformément aux principes (adaptés) du code
323 susmentionné, le cas échéant.
324
- 325 ii) La HE encourage le financement équitable des chercheur.se.s qui sont
326 actuellement sous-représenté.e.s dans la recherche, par exemple en raison de
327 leur genre ou de leur origine ethnique, et des sujets de recherche qui touchent
328 les groupes défavorisés.
329

¹⁸ <https://www.globalcodeofconduct.org/>

330 iii) La HE encourage la recherche de manière à ce que les résultats soient
331 disponibles et compréhensibles à tous les groupes de personnes concernées
332 par un sujet de recherche.
333

334 Opérations sur le campus

335 a) Énergie, ressources, déchets

336  SWS 6.3

337  SWS 6.4


338


339 i) La HE est consciente de la manière dont ses activités affectent les limites
340 planétaires et, dans la mesure du possible, modifie ses activités en cours et en
341 engage de nouvelles pour soutenir le respect de ces limites. **SO**

342

343 ii) La HE s'engage à devenir neutre sur le plan climatique au plus tard en 2030.
344 Pour ce faire, elle établit une stratégie et un plan d'action qui définissent des
345 mesures concrètes, leur calendrier et les mécanismes de suivi. **S**

346  VSS I.F.c

347  Afin de communiquer sur les progrès réalisés dans ce domaine, la
348 HE peut mettre en place des suivis fréquents, informels et publics
349 dans les espaces communs, permettant aux gens de parler
350 spontanément de la neutralité carbone, de se fixer des objectifs et de
351 créer un élan vers la réalisation de cette neutralité.

352  Jusqu'à présent, l'Université de Berne s'est engagée à atteindre la
353 neutralité carbone d'ici 2025, et les HE suisses suivantes se sont
354 engagées à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030: la Haute école
355 pédagogique de Lucerne, l'Université de Lucerne, l'Université de
356 Saint-Gall, la Haute école spécialisée de Rapperswil, et bien d'autres
357 encore.¹⁹

358

359 iii) La HE s'engage à une consommation durable des ressources. **SO**

360

361 1) La HE se fixe des objectifs annuels (ambitieux) pour réduire sa
362 consommation de ressources, afin de respecter les limites planétaires.

363

364 2) Tous les biens achetés par la HE proviennent de sources durables sur
365 le plan social et environnemental.

366

367 3) La HE s'engage à adopter une économie circulaire ou une approche
368 "cradle to cradle". Lorsque cela n'est pas possible, les déchets sont
369 éliminés de manière durable sur le plan environnemental et social.



370

¹⁹ <https://www.sdgaccord.org/climateletter>

371 iv) La HE utilise 100% d'énergie renouvelable certifiée et produit sa propre
372 énergie renouvelable lorsque cela est possible (systèmes photovoltaïques,
373 biogaz, etc.). **SO**
374 ☞ Les systèmes de certification appropriés pour les énergies
375 renouvelables sont EKOénergie²⁰ et naturemade²¹ "star" (qui est à
376 préférer à la variante "basic!").
377

378 b) Mobilité et transport

379 SWS 6.2

380 i) La HE s'engage à réduire les émissions liées au transport et à promouvoir un
381 transport respectueux du climat. **SO**
382
383 1) La HE suit les directives visant à réduire les voyages en avion, en
384 s'alignant sur le principe "Éviter, Remplacer, Compenser".
385 ☞ La HE peut fixer une distance minimale en dessous de laquelle le
386 transport aérien ne peut être une option pour les voyages financés par
387 les HE (par exemple 1'000km).
388 ☞ La HE peut adopter une politique qui interdit les voyages aériens
389 financés par les HE lorsque d'autres itinéraires longue distance sont
390 disponibles (par exemple, le train de nuit).
391 ☞ Pour les vols financés par les HE qui ne peuvent être évités, des
392 dispositifs créatifs peuvent être mis en œuvre pour sensibiliser aux
393 émissions et les compenser, notamment des systèmes d'échange
394 intra-HE, ou des rapports et concours intra-départementaux pour
395 réduire les émissions.
396  Projet de réduction du trafic aérien de l'Université de Bâle.²²
397  Directives de l'Université de Genève pour les voyages en avion
398 (FR²³ et EN²⁴).
399
400 2) La HE encourage les vidéoconférences comme alternative aux
401 voyages de longue distance pour les conférences en personne. **O**
402
403 3) La HE s'engage à fournir accès aux transports publics à faible coût ou
404 gratuits pour ses étudiant.e.s et ses employé.e.s. **S**
405

²⁰ <https://www.ekoenergy.org/>

²¹ <https://www.naturemade.ch/fr/certification-naturemade.html>

²² <https://www.unibas.ch/de/Universitaet/Administration-Services/Generalsekretariat/Nachhaltigkeit/Campus/Flugreisen.html>

²³ https://www.unige.ch/avions/files/9715/6742/6083/Politique_avions_UNIGE.pdf










²⁴ https://www.unige.ch/avions/files/6515/6742/6105/Politique_avions_UNIGE_eng.pdf

406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441

d) Finances

 VSS/VSNI.G.

 SWS 7

- i) L'origine, le montant, l'utilisation prévue et, le cas échéant, les conditions des fonds de tiers et des revenus externes sont rendus publics dans le rapport de développement durable et/ou le rapport d'activité de la HE. 
-  Voir les priorités transversales - Culture de la transparence et de la responsabilité.
- ii) La HE établit et publie des directives sur l'origine des investissements et des fonds de tiers et explique les mécanismes de contrôle. Cela inclut une liste d'exclusion pour garantir que les combustibles fossiles, l'énergie nucléaire, les armes, ainsi que tout acteur spéculant sur les produits alimentaires et les matières premières non durables ne puissent pas bénéficier des investissements de la HE (au strict minimum). 
-  Voir les priorités transversales - Culture de la transparence et de la responsabilité.
 -  Les normes de la GRI, les principes du Pacte mondial des Nations unies ou d'autres directives établies peuvent servir d'orientation.
 -  Les investissements sont orientés vers les objectifs ESG²⁵ (environnement, social et gouvernance), en veillant à ce que les finances soutiennent des causes et des projets 100 % environnementaux et sociaux.
 -  La HE applique la budgétisation sensible au genre (angl. *gender budgeting*) à l'ensemble de son budget et utilise les principes sous-jacents à la budgétisation sensible au genre pour d'autres dimensions de la discrimination chaque fois que cela est possible afin de parvenir à une répartition équitable des ressources.
 -  Les HE qui peuvent choisir leur propre banque s'assurent que la banque emploie la liste d'exclusion ci-dessus ou est ouverte à ce que la HE apporte la sienne.
 -  L'UNIL a pu influencer les critères d'investissement de la Banque Cantonale Vaudoise avec sa Charte d'investissement responsable vers plus de durabilité.²⁶


²⁵ http://www.crml.ch/index.php/esg_equities/

²⁶ https://www.unil.ch/durable/files/live/sites/durable/files/PDF/Charte_responsable-WEB.pdf

442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455

456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481

e) Cafétéria

- i) Les menus des cafétérias de la HE sont majoritairement à base de plantes et produits localement et de saison. **O**
 - 1) Tous les ingrédients proviennent de sources socialement et écologiquement durables, y compris de normes élevées en matière de bien-être animal.
 - 2) Tous les repas sont abordables pour les étudiant.e.s et les produits durables sont encouragés par des subventions croisées et/ou des incitations.
-  SWS 6.1

Relations avec la communauté

- a) La HE est un laboratoire vivant de la durabilité: il remplit son rôle dans la société en développant, testant et démontrant des technologies et des approches innovantes en collaboration avec divers représentant.e.s, notamment de la société civile, ainsi que des entreprises et du gouvernement, contribuant ainsi à trouver des solutions à des problèmes concrets de durabilité environnementale et sociale. Les étudiant.e.s sont activement impliqué.e.s dans ce processus. **S**
 - i) La HE sensibilise le public, diffuse des connaissances importantes et favorise le dialogue social et interne à la HE dans le cadre de forums et d'événements publics sur la durabilité environnementale et sociale, notamment en ce qui concerne: **SO**
 - 1) Les crises environnementales (c'est-à-dire l'utilisation excessive et non durable de nos ressources planétaires et ses conséquences sociales et économiques).
 - 2) Les questions de durabilité sociale (par exemple, la santé psychique, l'intersectionnalité, l'égalité, la prévention de toutes les formes de discrimination et de toutes les formes de violence, le soutien et l'autonomisation des personnes concernées et un démantèlement à grande échelle des systèmes en place garantissant l'inégalité).
 - ii) La HE s'exprime publiquement sur les questions de durabilité d'une manière qui a un impact sur la prise de décision durable à toutes les échelles (nationale, cantonale, individuelle, etc.). **SO**

- 482 iii) La HE communique les connaissances académiques importantes et/ou
483 urgentes liées à la durabilité au grand public de manière efficace et adaptée. O
484
485
486

487 **Glossaire :**

488 **Approche axée sur la santé publique**

489 L'approche axée sur la santé publique se concentre sur les mesures de prévention et
490 d'intervention qui s'adressent à l'ensemble de la population (c'est-à-dire tous les membres
491 d'une organisation, d'une communauté, d'un pays, etc., selon les limites respectives du
492 système), qu'ils aient ou non déjà fait appel à un service spécifique (par exemple, un centre de
493 conseil psychologique). Une approche axée sur la santé publique peut être appliquée aux
494 aspects de la santé en général, mais aussi à la santé psychique et à l'impact des événements
495 traumatiques en particulier. Ceci est utile, car

- 496 a) seul un très faible pourcentage de personnes ayant été confrontées à la
497 violence, à des problèmes de santé psychique, à la discrimination ou à
498 d'autres problèmes similaires s'adressent effectivement à des services
499 spécialisés pour obtenir de l'aide,
500
501 b) il existe de nombreuses façons dont les traumatismes, y compris les
502 traumatismes causés par la violence ou la discrimination, peuvent avoir un
503 impact sur les personnes et leur bien-être psychique (les problèmes de santé
504 psychique traditionnellement associés à ces impacts, comme le syndrome de
505 stress post-traumatique, n'étant qu'une des nombreuses conséquences
506 potentielles), de sorte que le nombre de personnes réellement affectées
507 négativement par des expériences traumatiques est assez élevé,
508
509 c) les personnes affectées peuvent être confrontées à des inégalités
510 supplémentaires et/ou à des résultats négatifs en matière de leur bien-être
511 lorsque seuls des services spécifiques, mais pas le système dans son
512 ensemble, avec lequel elles interagissent en permanence, sont adaptés à leurs
513 besoins,
514
515 d) une approche axée sur la santé de la population permet non seulement de
516 soutenir les personnes déjà affectées par des expériences traumatiques, mais
517 aussi de prévenir les effets négatifs pour les autres, ce qui est crucial car la
518 grande majorité des personnes éprouveront au moins un événement
519 traumatique au cours de leur vie,
520
521 e) une approche axée sur la santé de la population comprend l'identification et
522 l'abolition des inégalités sociales (intersectionnelles) sous-jacentes et des
523 structures systémiques qui causent ou facilitent des événements
524 potentiellement traumatisants et des résultats négatifs en matière de bien-être,
525 contribuant ainsi à la réalisation de la justice sociale, et
526
527 f) il est essentiel d'aborder la santé psychique, en particulier les aspects
528 psychotraumatologiques, (tant au niveau individuel qu'au niveau(x) des
529 systèmes supérieurs) afin d'être capable de combattre les crises
530 environnementales urgentes de notre époque et de faire face à leurs effets

531 (voir par exemple 'Mental Health and our Changing Climate : Impacts,
532 Implications, and Guidance'²⁷ et 'Der Klimawandel als prätraumatische
533 Belastungssituation'²⁸ (en français: 'Le changement climatique comme
534 situation de stress pré-traumatique', résumé en anglais à la page 3) pour plus
535 d'informations).

536

537 Il est donc nécessaire de combiner une approche de santé de la population avec des
538 interventions individuelles. Ces aspects sont mis en évidence dans cet article de recherche
539 intitulé 'Population Health and Trauma-Informed Practice: Implications for Programs, Systems,
540 and Policies'²⁹ de Tebes et al. (2019) où l'on peut trouver des informations supplémentaires.

541 Dans le contexte de l'enseignement supérieur, cela signifie que, outre les services de conseil
542 spécifiques, des mesures sont mises en place pour l'ensemble de la communauté universitaire
543 et pour tous les processus organisationnels dans leur ensemble, qu'il s'agisse de la
544 gouvernance, de l'enseignement, de la recherche, des opérations sur le campus ou de la
545 sensibilisation de la communauté. Par exemple, les principes trauma-informés (angl. *trauma-*
546 *informed*) (par exemple, l'autonomisation, l'intersectionnalité, la rupture des hiérarchies de
547 pouvoir...) ne doivent pas seulement être mis en place dans les centres de conseil, mais être
548 réalisés dans tous les processus organisationnels d'une HE, bénéficiant ainsi aux personnes
549 traumatisées et non traumatisées. Un exemple concret de mesure de santé publique dans le
550 domaine de l'enseignement serait par exemple l'introduction de cours obligatoires sur la
551 prévention de la violence et de la discrimination, ainsi que sur le soutien et l'autonomisation
552 des personnes concernées et de leurs soutiens, ou de cours sur la communication non violente
553 ou le bien-être psychique (cf. la demande 2c du présent cahier des charges).

554 **Approche trauma-informée (angl. trauma-informed)**

555 Une approche trauma-informée implique une prise de conscience des conséquences
556 psychologiques et des réactions traumatiques qui peuvent être causées par les traumatismes.
557 Elle implique également de mettre en œuvre des processus organisationnels de manière à
558 minimiser le risque pour les personnes traumatisées de subir des réactions traumatiques ou
559 d'être à nouveau traumatisées, et à favoriser l'autonomisation.

560 Les principes de l'approche trauma-informée comprennent la mutualité et le respect, la
561 sécurité, l'intersectionnalité, la prévisibilité, la fiabilité et la transparence, la suppression des
562 hiérarchies de pouvoir, l'apprentissage mutuel sur un pied d'égalité, le soutien par les pairs,
563 l'auto-réflexivité, la mise au centre des besoins des participants et l'autodétermination et la
564 liberté de choix des participants.

565 S'il est crucial d'appliquer ces principes afin d'éviter qu'un service ou une organisation ne
566 devienne inaccessible ou préjudiciable aux survivant.e.s de traumatismes, les principes
567 trauma-informés devraient être appliqués dans tous les processus organisationnels et les
568 interactions personnelles, que des survivant.e.s de traumatismes (évident.e.s) soient

²⁷ <https://www.apa.org/news/press/releases/2017/03/mental-health-climate.pdf>

²⁸ <https://doi.org/10.1007/s00278-019-00398-6>

²⁹ <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/ajcp.12382>

569 impliqué.e.s ou non dans l'interaction ou le processus: ceci est essentiel, car a) il y a de fortes
570 chances que les personnes impliquées dans un certain processus soient traumatisées, mais
571 que les autres personnes interagissant avec elles ne le sachent pas (encore), ou que les
572 personnes elles-mêmes n'en soient pas (encore) conscientes, b) une approche trauma-
573 informée peut prévenir d'autres traumatismes, en particulier lorsqu'elle est combinée à une
574 approche axée sur la santé publique, et c) les principes trauma-informés sont utiles pour tout le
575 monde, qu'ils soient réellement traumatisés ou non, en veillant à ce que chacun.e puisse vivre
576 pleinement son potentiel et soit traité.e de manière respectueuse.

577 **Discrimination**

578 La discrimination est ici définie comme toute inégalité ou humiliation à laquelle les gens doivent
579 faire face en raison de leur genre, de leur origine ethnique, de la couleur de leur peau, de leur
580 langue, de leur âge, de leur neurodiversité, de leur santé physique, mentale ou psychique, de
581 leur orientation sexuelle, de leur statut socio-économique ou de leurs revenus, de leur statut de
582 migrant ou de déplacé, de leurs croyances religieuses, spirituelles, politiques ou autres, de leur
583 état civil, de leur poids, ou de tout autre attribut humain susceptible d'entraîner des injustices.
584 Notre définition de la discrimination inclut également le concept d'injustice épistémique.³⁰

585 **Durabilité**

586 Ce document de demande est basé sur le concept de durabilité forte. Cela signifie que nous
587 avons besoin d'un système environnemental fonctionnel comme condition préalable à
588 l'existence de la société, et que la durabilité environnementale et sociale est une condition
589 préalable nécessaire à une économie durable. Cela dit, la maximisation du profit économique
590 qui repose sur la destruction ou la dégradation de l'environnement ou sur des mesures
591 socialement non durables ne peut être durable. Une forte durabilité garantit donc que les
592 besoins des générations et des écosystèmes actuels et futurs peuvent être satisfaits et que les
593 limites planétaires ne sont pas dépassées.

594 La durabilité sociale englobe un ensemble diversifié de besoins et de droits fondamentaux,
595 obtenus grâce à des systèmes et des sociétés équitables et justes. Nous considérons que les
596 caractéristiques socioculturelles, le changement de comportement et la nécessité de systèmes
597 et d'institutions plus équitables sont au cœur de ce concept. Par exemple, la priorité et l'écoute
598 des personnes issues de milieux divers, et en particulier marginalisées, sont essentielles à
599 notre compréhension de la durabilité. La durabilité ne consiste pas seulement à éliminer les
600 injustices, mais aussi à valoriser, célébrer et prendre en compte la diversité et les multiples
601 avantages qu'elle apporte à une communauté. Dans le même temps, le bien-être psychique, la
602 prévention de la violence et de la discrimination, ainsi que le soutien et l'autonomisation des
603 personnes concernées, sont des aspects particulièrement pertinents à prendre en compte dans
604 le contexte de l'enseignement supérieur.

605

³⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=xB2QuLx9pMQ>

606 **HE**

607 Haute école.

608 **Intersectionnalité**

609 L'intersectionnalité décrit l'interconnexion de différentes formes de discrimination. Par exemple,
610 les personnes qui sont confrontées à plusieurs formes de discrimination en même temps
611 éprouvent la discrimination différemment et connaissent des luttes différentes de celles des
612 personnes qui ne sont confrontées qu'à une seule forme de discrimination. Ainsi, les différentes
613 formes de discrimination ne s'ajoutent pas seulement les unes aux autres, mais
614 s'interconnectent également les unes aux autres, de sorte que l'interdépendance des
615 différentes formes de discrimination doit toujours être prise en compte lors de la conception des
616 politiques (de l'enseignement supérieur) de lutte contre la discrimination.³¹

617 Dans ce document de demande, lorsque nous faisons référence à l'intersectionnalité ou à des
618 processus, des cours ou des formations continues intersectionnels qui devraient être mis en
619 œuvre, nous incluons donc toujours dans la définition de l'intersectionnalité un accent sur
620 l'autoréflexion critique et la réflexion sur les privilèges par le personnel académique, les
621 étudiant.e.s et/ou d'autres groupes cibles.

622 **Limites planétaires**

623 Selon le dernier consensus, il existe neuf limites planétaires: l'appauvrissement de la couche
624 d'ozone stratosphérique, la perte d'intégrité de la biosphère (perte de biodiversité et
625 extinctions), la pollution chimique et le rejet de nouvelles entités, le changement climatique,
626 l'acidification des océans, la consommation d'eau douce et le cycle hydrologique mondial, la
627 surexploitation des sols, les flux d'azote et de phosphore vers la biosphère et les océans, et la
628 charge en aérosols atmosphériques. Pour plus d'informations, consultez le site du Resilience
629 Centre de l'Université de Stockholm.³²

630 **Personnes affectées**

631 Les personnes affectées sont définies ici comme des personnes qui sont particulièrement
632 (négativement ou positivement) affectées ou ciblées par une certaine circonstance ou politique
633 (de la HE). Par exemple, les personnes ayant subi des violences sexualisées sont des
634 personnes affectées par l'élaboration d'une politique institutionnelle contre les violences
635 sexualisées ; les personnes souffrant de troubles psychiques sont des personnes affectées par
636 la mise en place de services de conseil psychologique appropriés ; les étudiant.e.s
637 étranger.ère.s sont affecté.e.s par les politiques de reconnaissance des diplômes d'études
638 secondaires ou universitaires étrangers, etc. L'expression fait ainsi référence à des groupes de
639 personnes qui sont soit généralement désavantagées dans la société (ou dans les structures
640 des HE), de sorte que des politiques supplémentaires sont nécessaires pour créer l'égalité des

³¹ *Pour une introduction à l'intersectionnalité, il convient de consulter ces vidéos explicatives et ces informations de base de l'Université d'Édimbourg:*

<https://www.ed.ac.uk/equality-diversity/students/intersectionality>

³² <https://stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries/the-nine-planetary-boundaries.html>

641 chances, soit qui ont besoin d'aide en raison de la violence ou de la discrimination qu'elles ont
642 éprouvées, soit en raison de leur état de santé, soit qui risquent d'être discriminées par une
643 politique institutionnelle de la HE. Par conséquent, l'intersectionnalité doit être prise en compte
644 lors de l'implication des personnes concernées dans l'élaboration, la mise en œuvre, la révision
645 ou l'évaluation des politiques ou des programmes (de soutien et d'autonomisation) de la HE.

646 **Privilège**

647 Le privilège fait référence à l'absence d'obstacles ou de désavantages structurels qui
648 s'appliquent à certaines personnes par coïncidence, et qui doivent faire l'objet d'une réflexion
649 critique afin de prendre conscience du fait que d'autres personnes ne bénéficient pas des
650 mêmes privilèges. Par conséquent, des changements structurels, politiques et sociétaux
651 doivent avoir lieu pour que chacun puisse bénéficier de l'égalité des droits et des chances (à
652 titre d'exemple, les personnes nées dans une famille pauvre sont confrontées à des obstacles
653 ou à des désavantages auxquels une personne née dans une famille riche n'est pas
654 confrontée). Pour en savoir plus, regardez la vidéo explicative³³ sur les privilèges réalisée par
655 l'Université d'Édimbourg mentionnée ci-dessus.

656 **Violence**

657 La violence est ici comprise comme tout acte non consensuel, et qui cause un préjudice
658 physique, sexuel, psychologique, économique ou autre à la personne affectée (liste non
659 exhaustive). Les groupes historiquement marginalisés ont tendance à avoir un risque
660 considérablement plus élevé d'être affectés par différentes formes de violence.³⁴ Il est donc
661 essentiel de tenir compte des besoins des personnes touchées déjà marginalisées lors de la
662 conception de mesures et de services de soutien, afin de rendre ces services accessibles et
663 utiles pour elles.

664 **Violence psychologique**

665 La violence psychologique est toute action qui cause un préjudice psychologique à la personne
666 concernée. Elle peut prendre diverses formes, notamment le (cyber)mobbing, le gaslighting,
667 l'intimidation, la manipulation, le blâme, la honte, les injures, les moqueries, les critiques
668 constantes, le fait de donner des ordres à une personne, de refuser de communiquer avec elle
669 ou de l'ignorer, l'isolement, l'humiliation, le stalking, les menaces, la surveillance et le contrôle
670 du comportement d'une personne. Notez que les exemples donnés ici constituent une liste non
671 exhaustive.

672

³³ <https://www.ed.ac.uk/equality-diversity/students/intersectionality>

³⁴ Par exemple, les FINTA* sont beaucoup plus souvent affecté.e.s par les violences sexualisées que les hommes cis, et les FINTA* handicapé.e.s ont un risque beaucoup plus élevé de subir des violences sexualisées que les FINTA* non handicapé.e.s. (FINTA* est une abréviation allemande qui désigne les femmes ('Frauen' en allemand), les personnes intersexes, non binaires, transgenres et agenres, ainsi que toutes les personnes non explicitement mentionnées dont l'identité de genre n'est pas couverte par FINTA (marquée par un *). Toutefois, l'expression FINTA* exclut les hommes cis, c'est-à-dire les personnes dont le genre et le sexe sont masculins).

673 **Violence sexualisée**

674 On entend par violence sexualisée toute action à référence sexuelle non consensuelle, c'est-à-
675 dire à laquelle la personne concernée n'a pas explicitement, consciemment et volontairement
676 confirmé sa participation, que ce soit verbalement ou non verbalement. Cela signifie que nous
677 ne nous référons pas ici à la définition de violence sexualisée telle que caractérisée dans le
678 droit pénal suisse, car cette dernière n'est ni conforme aux exigences de la Convention du
679 Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la
680 violence domestique (Convention d'Istanbul), signée et ratifiée par la Suisse, ni suffisante en
681 termes de normes éthiques et de faits scientifiques traumatologiques et psychologiques. C'est
682 pourquoi nous appliquons ici l'approche "*Only yes means yes*". Nous intégrons ainsi dans notre
683 définition la violence sexualisée physique et non physique, ainsi que tout ce qui est souvent
684 compris publiquement comme "harcèlement sexuel".

685 Les formes non physiques de violence sexualisée comprennent les formes verbales et en ligne
686 de violence sexualisée, ainsi que le fait de faire regarder à une personne des actes sexuels, y
687 compris du matériel pornographique, contre son gré. D'autres exemples de violence sexualisée
688 non physique sont les blagues sexistes, les insultes, les questions sur la vie sexuelle d'une
689 personne, les propositions sexuelles ambiguës, inconfortables ou sans ambiguïté, et les
690 regards objectivants.

691 Les formes de violence sexualisée en ligne sont par exemple l'envoi ou la diffusion non
692 consensuels de messages, de photos ou de films à contenu sexuel, les remarques
693 dégradantes sur l'apparence physique d'une personne (en ligne), les tags à connotation
694 sexuelle et les menaces de publier des photos privées à contenu sexuel ou de publier des
695 photos ou d'autres matériels (afin de pousser quelqu'un à s'engager dans des actions
696 sexuelles ou autres contre son gré).

697 Les formes physiques de violence sexualisée comprennent les massages non consensuels, les
698 caresses des cuisses/des joues/des épaules/des cheveux/etc., les baisers, les déshabillages,
699 les attouchements ou le viol.

700 Notez que les exemples de différentes formes de violence sexualisée donnés ici constituent
701 une liste non exhaustive.